

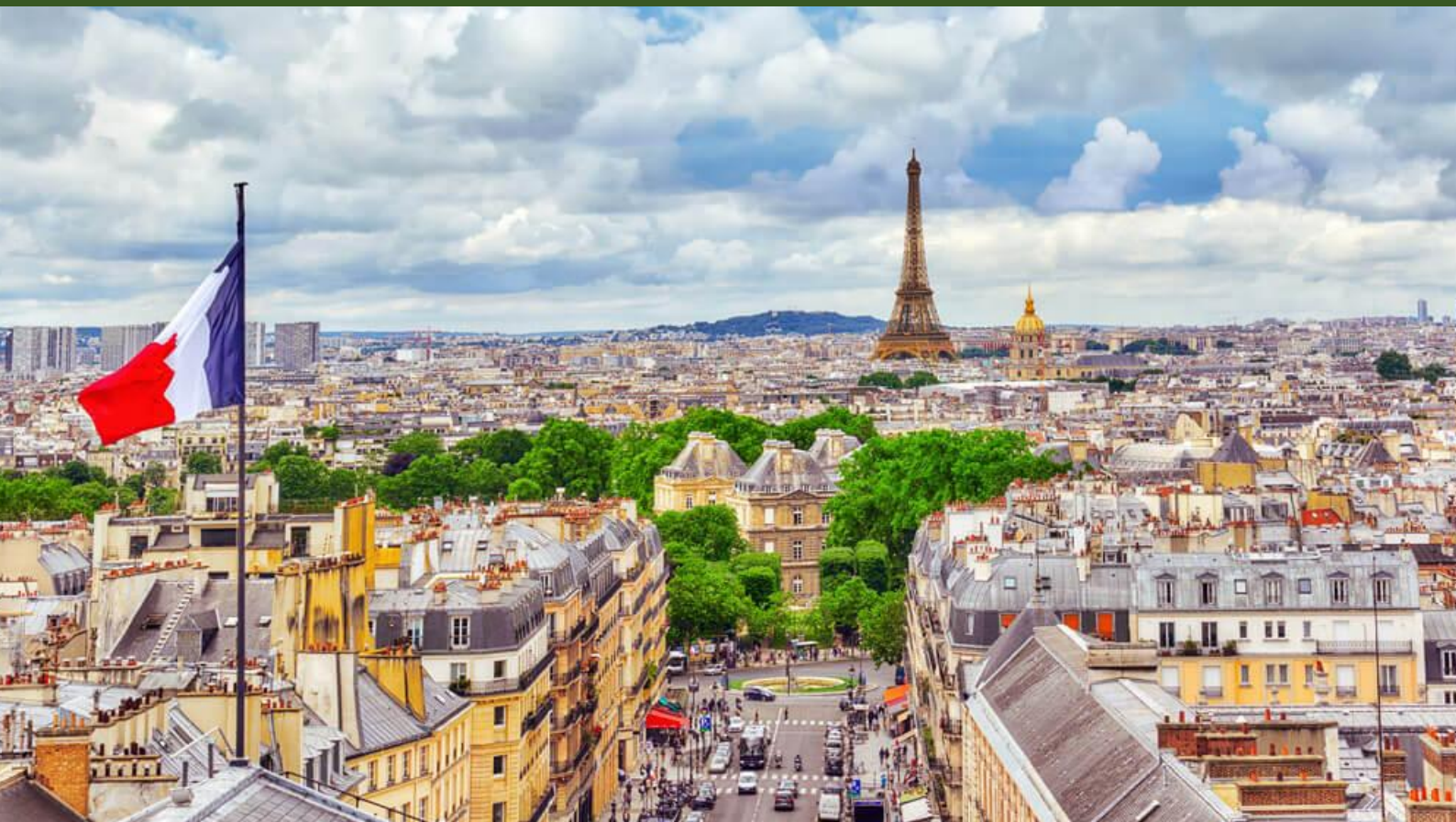
VOTRE PARTENAIRE STRATEGIQUE POUR
VOTRE CARRIERE ET VOTRE ASCENSION PROFESSIONNELLE

DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE ET DE MAITRISE DES RISQUES SELON LE REFERENTIEL COSO

*Démarches, cartographie des risques et
outils de pilotage modernes*

14 au 18 DECEMBRE 2026 | 9h – 15h (HEURE LOCALE)

PARIS | FRANCE



05 RAISONS D'Y PRENDRE PART

1. **Acquérir une compétence recherchée, accessible à tous les profils**

Le contrôle interne n'est plus réservé aux spécialistes : il concerne chaque manager, chaque cadre, chaque responsable de processus. Vous développez une compétence transversale valorisée dans tous les secteurs, public comme privé.

2. **Vous approprier le référentiel international COSO**

Le COSO structure aujourd'hui les meilleures pratiques mondiales de maîtrise des risques. Vous renforcez la conformité de votre organisation et la crédibilité de votre action.

3. **Savoir réaliser une cartographie des risques**

Identification, analyse et hiérarchisation des risques de vos processus (achats, ventes, trésorerie, paie, opérations). Vous structurez une vision globale et stratégique de vos vulnérabilités.

4. **Utiliser les outils du contrôle interne**

Matrices risques/contrôles, plans de contrôle, questionnaires d'auto-évaluation, tableaux de bord et indicateurs. Vous professionnalisez vos méthodes de management et gagnez en efficacité.

5. **Appliquer une approche terrain**

Cas réels, ateliers pratiques, méthodes directement applicables dès votre retour en poste. Vous passez d'une connaissance théorique à une maîtrise opérationnelle.

QUI EST (SONT) LES FOMATEURS

Cynthia EWANDA

Consultante - Formatrice en Gestion des Risques, Contrôle Interne et Conformité, forte de dix ans d'expérience au sein de grands groupes bancaires, assurantiels et internationaux (TotalEnergies, CFF Bank, Groupe VYV-MGEN, AXA France, Mutuelle UNEO, HSBC).

Praticienne confirmée du référentiel COSO, du contrôle permanent de niveaux 1 et 2, de la cartographie des risques et des dispositifs réglementaires (Solvabilité II, DORA, Sapin II, RGPD, LCB-FT).

Elle forme depuis cinq ans cadres et équipes opérationnelles à la maîtrise des risques et à la diffusion de la culture du contrôle interne : animation de comités, de réseaux de référents et d'ateliers de formation auprès des métiers, en France comme à l'international.

Titulaire d'un Master 2 Audit & Contrôle (INSEEC Business School, Paris), elle est certifiée en gestion de projet Agile-Scrum et en Risk Management for Cyber Security and IT Managers.



PROGRAMME DETAILLE DU SEMINAIRE

Accueil et mot de bienvenue I Session d'introduction au séminaire de formation : identification des attentes particulières des participants, discussions et validation du planning du séminaire de formation

JOUR 1 - MAÎTRISER LES CONCEPTS CLÉS DU RISK MANAGEMENT ET BÂTIR UN DISPOSITIF EFFICACE

Objectifs : comprendre les concepts fondamentaux du risk management et leur importance dans l'organisation I Appliquer le cadre réglementaire et les référentiels de risk management dans un dispositif de gestion des risques I Analyser les rôles et responsabilités des acteurs impliqués I Créer un dispositif global de management des risques adapté à l'organisation I Connaître le métier de Risk Manager

Atelier : diagnostic du dispositif de gestion des risques de son organisation

JOUR 2 - S'INITIER À LA MAÎTRISE DES RISQUES ET AU CONTRÔLE INTERNE

Objectifs : comprendre les objectifs, le rôle et le périmètre du contrôle interne dans la maîtrise des activités d'une organisation I Connaître les modélisations clés du contrôle interne (COSO, Référentiel AMF, COSO ERM - gestion des risques, ISO 9000) I Identifier le rôle et les interactions entre les acteurs majeurs de la maîtrise des risques I S'approprier les documents structurants du contrôle interne

Atelier : autodiagnostic du dispositif de contrôle interne de son entité

JOUR 3 - RÉALISER UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Objectifs : savoir bâtir une cartographie lisible et compréhensible par tous I Être en mesure d'intégrer la cartographie des risques comme un outil au service de la maîtrise des risques I Faire de cet outil un levier du pilotage de l'organisation

Atelier : élaboration de la cartographie des risques d'un processus clé (identification, évaluation probabilité/impact, hiérarchisation)

JOUR 4 - ÉLABORER LA DÉMARCHE DE CONTRÔLE INTERNE ET UTILISER SES OUTILS

Objectifs : concevoir des contrôles adaptés aux risques identifiés (préventifs, détectifs, correctifs) I Construire une matrice risques/contrôles et sécuriser les cycles majeurs (achats, ventes, trésorerie, paie) I Mettre en place la séparation des tâches et les plans de contrôle de niveaux 1 et 2 I Documenter le dispositif : procédures, logigrammes, grilles de contrôle

Atelier : construction d'une matrice risques/contrôles complète sur un cas d'entreprise

JOUR 5 - FAIRE VIVRE ET PILOTER LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Objectifs : évaluer l'efficacité du dispositif (auto-évaluation, questionnaires de contrôle interne) I Définir les indicateurs et tableaux de bord de pilotage I Diffuser la culture de maîtrise des risques et communiquer auprès de la direction et des opérationnels I Préparer une mission d'audit et exploiter ses recommandations

Atelier : étude de cas de synthèse et élaboration du plan d'action individuel de chaque participant

Recommandations pour les administrations et entreprises participantes - Évaluations finales de la formation - Remise des attestations et clôture - Photo de famille

TARIFICATION DU SEMINAIRE

(SANS HEBERGEMENT)

2.000.000 F CFA

4,000 \$

(AVEC HEBERGEMENT)

3.000.000 F CFA

6,000 \$

- ✓ FRAIS DE FORMATION
- ✓ HEBERGEMENT COMPLET (si applicable)
- ✓ PETIT-DEJEUNER (BUFFET)
- ✓ UNE TABLETTE NUMERIQUE NEUVE
- ✓ DEJEUNER PAR JOUR AU RESTAURANT DE L'HÔTEL
- ✓ PAUSE-CAFE FIN D'APRES MIDI (EN SALLE)
- ✓ KIT COMPLET DE FORMATION
- ✓ UN COFFRET DE LUXE PERSONNALISE
- ✓ ATTESTATION DE FORMATION AVEC QR SECURISE DE VERIFICATION
- ✓ CLE USB GRAVE AU LASER AVEC LA DOCUMENTATION COMPLETE DU SEMINAIRE

Frais de participation (prise en charge institutionnelle)

Montant à régler par l'administration, l'institution ou l'organisme employeur du participant.

Envoyez votre mail / celui de votre administration + Le Titre de votre 1^{er} Responsable afin de recevoir une invitation

LE KIT COMPLET QUE VOUS ALLEZ RECEVOIR



VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM DE LA STRUCTURE

THEME CHOISI

PARTICIPANT.E.S

1

Nom.s & Prénom.s
Fonction
Tél
E-mail

2

Nom.s & Prénom.s
Fonction
Tél
E-mail

3

Nom.s & Prénom.s
Fonction
Tél
E-mail

4

Nom.s & Prénom.s
Fonction
Tél
E-mail

5

Nom.s & Prénom.s
Fonction
Tél
E-mail

PAIEMENT

Chèque
Virement bancaire
Autre
Montant total HT

VALIDATION

Nom.s & Prénom.s
Fonction
Fait à
Signature & Cachet

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Dispositions Générales
Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les offres de services de BASS CONSULTING relatives à des commandes passées auprès de BASS CONSULTING par tout client professionnel (ci-après "le Client"). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de BASS CONSULTING, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que BASS CONSULTING ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de BASS CONSULTING, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins. BASS CONSULTING est un organisme de formation enregistré sous le N° TG-LOM B 1912 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). A ce titre, BASS CONSULTING est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées tiennent lieu de convention simplifiée de formation. Une attestation de présence individuelle est jointe à la facture sur demande du Client et peut être envoyée en version électronique également.

Le Client, comme client de BASS CONSULTING, accepte ses offres d'être de services, cités aux frais par BASS CONSULTING. Sous réserve du respect des dispositions légales en matière de communications à son personnel, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Inscriptions - Annulations
Toute commande devra être formulée par écrit via la fiche d'engagement ou lettre d'inscription. Toute commande est soumise à l'acceptation de BASS CONSULTING, qui intervient dans les trois (3) jours ouvrés de la réception de la commande. BASS CONSULTING se réserve le droit de refuser une inscription à une formation dans le cas où le nombre maximum de participants mentionné sur la plaquette de la formation serait atteint, le participant sera alors orienté vers une session équivalente programmée à une autre date. En cas d'annulation, de report ou de modification d'une commande par le Client, celui-ci acquittera, à titre de dédommagement à BASS CONSULTING, une somme forfaitaire, déterminée comme suit : 50 % du montant de la commande resteront acquis à BASS CONSULTING si l'annulation, le report ou la modification est reçue dans les 5 jours ouvrés qui précèdent le début de la formation ; et 100 % si l'annulation, le report ou la modification est reçue moins de 3 jours ouvrés avant la date prévue pour la formation. Une demande de report intervenant moins de 3 jours ouvrés avant le début d'une prestation sera considérée comme une annulation. En cas d'absence d'un ou plusieurs participants, le premier jour d'une prestation, la prestation commandée reste due dans son intégralité. L'attestation de fin de formation tiendra compte du nombre de jours effectivement validés. Toute formation commencée est non remboursable. BASS CONSULTING se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de participants, de problèmes d'approvisionnement en supports de cours, de maladie de son instructeur, interruption des services en cas de conflits, défaillance des moyens de transmission des communications, indisponibilité des locaux de formation du fait d'un tiers, conditions météorologiques et crises sanitaires, etc.) sans dédommagement, ni pénalité au Client. Le Client pourra choisir une autre date dans le calendrier des formations, ou annuler son inscription sans pénalités. BASS CONSULTING ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client ou dommages conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure. Les catalogues des formations BASS CONSULTING ne sont pas des documents contractuels.

Prix et conditions de paiement
Prix : le prix des formations est celui en vigueur au moment de l'émission de la commande et affiché sur la plaquette de formation. Le règlement du prix de la formation est à effectuer, 5 jours au moins avant à la formation, comptant, sans escompte à l'ordre de BASS CONSULTING (BASS CONSULTING se réserve le droit de refuser la venue d'un participant si manquement du paiement avant sa formation). Les prix sont exprimés hors taxes. Conditions de paiement : BASS CONSULTING établit une facture définitive le dernier jour de la formation. Pour les clients ayant déjà une convention / un accord / un partenariat avec BASS CONSULTING, le paiement peut s'effectuer au moins dix (10) jours suivants la date de facturation, sauf stipulations contraires précisées dans des conditions particulières. De plus, à l'égard de tout nouveau Client, ou en cas de défaillance ou de retard d'un Client dans le règlement d'une précédente facture, BASS CONSULTING se réserve le droit d'exiger un prépaiement. Les traites adressées pour acceptation doivent nous être retournées sous huitaine de leur envoi. En outre, en cas de défaut de paiement total ou partiel, BASS CONSULTING conservera les acomptes éventuellement perçus, à titre d'indemnité minimum forfaitaire sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qu'elle pourrait réclamer. Enfin, en cas de doute sur la solvabilité du Client établi sur la base de données internes telles que retards de paiement de factures antérieures, BASS CONSULTING se réserve le droit de résilier et/ou résoudre de plein droit, immédiatement par la seule émission d'une lettre recommandée avec avis de réception, toutes les commandes en cours, sans compensation.

Durée de validité
La durée de validité des offres figure sur les offres de formation, au-delà de cette limite l'offre est caduque et les prix peuvent être révisés sans conditions. Pour les offres comprenant une formation associée à une prestation complémentaire (examen de certification, coaching, accompagnement etc...), cette dernière doit être consommée par le client dans un délai d'une année suivant la fin de la formation. Au-delà, la prestation est caduque et les sommes versées restent acquises à BASS CONSULTING.

Droits de Propriété
La prestation de formation comprend la fourniture de la documentation destinée à l'usage interne du Client, au format papier ou électronique. BASS CONSULTING et/ou les constructeurs conservent l'intégralité des droits d'auteur (propriété littéraire et artistique) et des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur le contenu des formations ainsi que sur la littérature éditée et la documentation. Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces formations ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable de BASS CONSULTING.

Droit applicable - Attribution de compétence
Les présentes conditions générales sont régies par le droit togolais. En cas de litige entre le Client et BASS CONSULTING à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort des juridictions togolaises.

LES STRUCTURES QUI NOUS ONT CHOISI



BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



BUREAU NATIONAL D'ETUDES TECHNIQUES ET DE DEVELOPPEMENT (BNETD)



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEEAO



FONDS AFRICAINE DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE



SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU SENEGAL



SOCIETE DES ENERGIES DE CÔTE D'IVOIRE



SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX



SOCIETE DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CÔTE D'IVOIRE



MINISTÈRE DU PÉTROLE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



CANAL+ CÔTE D'IVOIRE



SOCIETE DES AEROPORTS DU BENIN



CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HUIBERT KOUTOUKOU MAGA



AUTORITE DE LA MOBILITE URBAINE DANS LE GRAND ABIDJAN (AMUGA)



SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE



GESELLSCHAFT FÜR AGRARPROJEKTE IN GÜBERGEE



LOTTERIE NATIONALE TOGOLAISE



AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAÎTRISE D'ÉNERGIE (BENIN)



CONSEIL NATIONAL DES CHARBONNIERS DU TOGO



LABORATOIRE CENTRAL DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (BENIN)



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE (CNSS) DU BENIN



AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT A LA BASE (ANADEB) DU TOGO



AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE (BENIN)



BENIN TELECOMS INFRASTRUCTURES (BENIN)



LABORATOIRE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE LA CÔTE D'IVOIRE



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES DU BORGOU (BENIN)



AGENCE NATIONALE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (TOGO)



INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE



CONSORTIUM DES ENTREPRISES TROPICALES (TOGO)



COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE (CÔTE D'IVOIRE)



COMPAGNIE IVOIRIENNE DE COTON (CÔTE D'IVOIRE)



DISTRICT AUTONOME DU GRAND LOMÉ (TOGO)



INTERNATIONAL BUILDING AND MANAGEMENT (TOGO)



MINISTÈRE DU COMMERCE



MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA RÉFORME FONCIÈRE DU TOGO



PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



SOCIÉTÉ NATIONALE D'OPÉRATIONS PÉTROLIÈRES DE CÔTE D'IVOIRE



SOCIÉTÉ BENINOISE POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE SANTÉ



SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT MINIER DE LA CÔTE D'IVOIRE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE COMMERCIALISATION DES OLÉAGINEUX DU SÉNÉGAL



SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE DE PÉTROLE



UNIVERSITÉ NATIONALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES, INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUES DU BENIN



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS DU BENIN



HÔPITAL NATIONAL DE NIAMY AUJER



SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS URBAINS DU GABON



UNITÉ D'APPUI À LA GESTION ET À LA COORDINATION DES PROGRAMMES MINISTÈRE DE LA SANTÉ - GUINÉE



FONDS AFRICAINE DE GARANTIE - AFRICA GUARANTEE FUND



SOCIÉTÉ BENINOISE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ



COMMUNE DU GOLFE A - LOMÉ - TOGO



INSTITUT NATIONAL DE PRÉPARATION PROFESSIONNELLE



Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES DU SÉNÉGAL



MAIRIE DE COTONOU



MINISTÈRE DU BUDGET

CABINET INTERNATIONAL DE FORMATION ET CONSEIL

+228 92 09 09 02 | +228 99 09 09 02 | Lomé (Togo)

+971 05 06 15 28 62 | Dubaï (United Arab Emirates)

contact@bassconsulting.africa

www.bassconsulting.africa